

Améliorer l'accès aux marchés pour le commerce des services

Les industries de services et le commerce international de services sont des éléments importants de l'économie du Canada. Au cours des dernières décennies, il s'est opéré une réorientation structurelle généralisée de l'économie canadienne vers les services. Leur part du produit intérieur brut (PIB) du Canada, qui était d'un peu plus de la moitié en 1961, dépasse aujourd'hui les deux tiers. C'est l'évolution de l'emploi au fil du temps qui témoigne de la manière la plus éloquente de cette mutation structurelle : le secteur des services emploie actuellement environ trois Canadiens sur quatre, comparativement à un sur deux en 1961. De plus, quelque 80 % des emplois créés depuis 1992 l'ont été dans le secteur des services. Certains des emplois les mieux payés au pays se trouvent dans les industries de services à coefficient de savoir élevé comme l'architecture, le génie, la recherche-développement et les services financiers.

Le volume du commerce de services du Canada est inférieur à celui du commerce de marchandises; toutefois, le premier continue à croître plus rapidement que le second et beaucoup plus rapidement que l'économie canadienne. Si l'on considère l'Union européenne comme une seule entité commerçante, en 2005, le Canada est arrivé respectivement au septième et au cinquième rangs mondiaux pour les exportations et les importations de services commerciaux. En revanche, la part des services dans les échanges totaux du Canada, à 14 % en 2006, était inférieure à la moyenne mondiale de 18,4 %. Cette année là, le Canada a exporté 65,1 milliards de dollars de services, dont plus de la moitié étaient des services commerciaux. De leur côté, les importations de services ont atteint 82,2 milliards de dollars. Les services commerciaux ont représenté 47 % de ce total tandis que les services de voyages et de transport se sont établis respectivement à 29 % et 23 %. Le commerce bilatéral du Canada démontre que les services commerciaux sont le segment le plus important du secteur des services et celui qui affiche la croissance la plus rapide.

Bien que les États-Unis demeurent la principale destination d'exportation pour le Canada, les exportations canadiennes de services à destination de l'Europe, de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique sont en croissance et représentent plus de 45 % des exportations totales de services de notre pays. Surtout,

les échanges de services avec les marchés émergents jouent un rôle de plus en plus important pour permettre au Canada de maintenir sa position concurrentielle sur la scène internationale.

Le fait de favoriser un accroissement du commerce de services canadiens – transactions transfrontalières, ventes de sociétés affiliées étrangères se rapportant à des investissements directs étrangers (IDE) et transactions de professionnels et d'entrepreneurs indépendants travaillant dans d'autres pays – rapporte des bénéfices directs au Canada en termes de création d'emplois, de productivité accrue et de hausse de l'activité commerciale. De plus, un accroissement des échanges internationaux peut permettre l'accès à un plus large éventail de services habilitants (p. ex. transport et distribution, information et communications, services financiers et professionnels) qui sont essentiels à l'efficacité des exportations du secteur primaire et du secteur de la fabrication canadiens.

La production et la consommation de services sont soumises à toute une série de mesures réglementaires. Certaines d'entre elles sont des politiques adoptées en réponse à des préoccupations locales (p. ex. protection du consommateur, qualité du service, agrément) mais peuvent aussi parfois avoir pour effet de faire obstacle au commerce international de services. D'autres peuvent comporter une discrimination plus directe et explicite à l'égard des fournisseurs étrangers de services. À mesure que les échanges de services gagnent en importance dans l'économie mondiale, certains pays ont entrepris des négociations bilatérales et multilatérales afin d'abaisser ou d'éliminer des obstacles à l'accès au marché.

Le Canada souhaite vivement accroître ses exportations de services et d'investissement dans ce domaine; pour ce faire, il compte sur des règles bilatérales, régionales et multilatérales juridiquement contraignantes. Ces règles du commerce de services servent à garantir un traitement juste et équitable des exportations canadiennes sur les marchés étrangers. Le Canada cherche à faciliter son accès au marché des services au moyen de tout un éventail d'organes internationaux, dont l'Organisation mondiale du commerce, et par la négociation de divers accords de libre-échange.